



AVOCAT EN ESPAGNE

Par **lawyer79**, le **25/03/2009** à **13:29**

Notre bureau, localisé à Barcelone, est spécialisé dans le domaine du droit immobilier(civil/fiscal)et c'est pour cette raison, que nous avons le plaisir de nous présenter au cas où à un moment donné cela puisse vous être utile. Nous mettons à disposition de nos clients, un personnel exclusivement bilingue (espagnol/ français) qui sera susceptible de surveiller que toutes les démarches inhérentes à un achat immobilier soient d'accord aux lois espagnoles. Dans l'espoir de pouvoir établir bientôt avec vous une relation durable et positive, nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire. rn rnmes salutations distinguées,rn rnJesús González
Masrngonzalez.mas@icater.org0034.652.792.546rnwww.legalbarcelone.com